



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-131743>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-131743

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE SAINTES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21170415000351

Ville : Saintes

Code postal : 17100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 17

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marchés publics

Adresse mail du contact : Marches-publics@ville-saintes.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 546982464

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les conditions de participations sont définies à l'article 4 du Règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les conditions de participations sont définies à l'article 4 du Règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les conditions de participations sont définies à l'article 4 du Règlement de consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur - Ville de Saintes

Critères d'attribution : L'analyse des offres sera apprécié comme suit : - Prix : 40% - Valeur technique : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Modernisation et extension d'un dispositif de vidéoprotection urbain et création d'un centre d'un de supervision urbain.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il a pour objet de confier au titulaire les travaux suivants : • La fourniture, pose, paramétrage et raccordement électrique et DATA de caméras sur la voie publique sur support existant ou à créer et des équipements associés. • La fourniture, pose, paramétrage et raccordement électrique et DATA de caméras au sein des bâtiments sur support existant ou à créer et des équipements associés. • La dépose de caméras et des équipements associés. • Réalisation de génie civil et tirage de câbles dans cheminement existant ou à créer. • La réalisation d'une salle technique dédiée au visionnage et du local technique avec les équipements associés. • Maintenance, préventive, évolutive et corrective des installations, équipements et ouvrages de vidéoprotection urbaine et bâtementaire et des équipements associés.

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Saintes

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. Les dates et heures de visites programmée sont les suivantes : Le 4 décembre 2024 à 9h00. Contact : Services de la Police Municipale par courriel à l'adresse «s.henon@ville-saintes.fr»

Autres informations complémentaires : Il est passé pour une durée ferme d'UN AN (douze mois) à compter de sa notification et renouvelable TROIS (03) fois, par tacite reconduction du pouvoir adjudicateur, sans que la durée totale du contrat ne puisse excéder QUATRE (04) ans. Le représentant du pouvoir adjudicateur se prononcera au moins deux (02) mois avant la fin de chaque période annuelle, s'il souhaite ne pas renouveler le contrat, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/11/2024